



ASP 2024 - Plenary on Cooperation

5 December 2024, 15:00 -17:00

Madame la Présidente de l'Assemblée des Etats parties,

Madame la Présidente de la Cour,

Excellences,

Monsieur le Greffier,

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais d'abord exprimer, au nom du Procureur Karim Khan et de mon nom propre, la gratitude du Bureau pour le soutien et la coopération continus des Etats et de tous nos partenaires.

Cette coopération est primordiale pour le succès de nos opérations. Elle est cruciale pour accroître l'impact de nos actions collectives dans la lutte contre l'impunité.

La Cour fait face aujourd'hui à des défis sans précédent, et des enjeux qui mettent à l'épreuve notre résilience et notre capacité à y répondre collectivement et avec pertinence. Lors des différentes sessions de cette Assemblée, les intervenants nous ont rappelé avec force cette dure réalité à laquelle nous devons faire face ensemble.

Protéger la CPI, son indépendance et son impartialité contre toute épreuve est une cause que nous partageons pour bâtir ensemble un système de justice pénale garant d'un monde meilleur.

La coopération et la solidarité internationale sont les véhicules nécessaires pour réaliser les idéaux extraordinaires proclamés dans le Statut de Rome, et qui fondent notre civilisation. Elles sont en même temps les instruments cruciaux pour rendre une justice effective aux victimes des crimes atroces, qui hélas n'épargnent aucune partie du globe.

Je voudrais particulièrement remercier les co-facilitateurs, la France et le Sénégal pour leur leadership. Excellences, Monsieur Alabrune et Madame Ba, recevez ici l'expression de notre profonde gratitude pour vos excellentes initiatives, vos actions pertinentes et vos efforts constants de mobilisation pour faire avancer la coopération.

Gratitude également pour avoir associé notre Bureau à vos travaux. Cette collaboration est pour nous nécessaire pour faire comprendre nos défis, mais aussi pour échanger avec des partenaires privilégiés et de façon constructive sur des sujets majeurs.

Les échanges auxquels nous avons été convié récemment à l'ambassade de France sur les arrestations ont été une opportunité pour réaffirmer la haute importance que le Bureau accorde à cette question.

Je me félicite de l'étroite collaboration avec le Greffier et ses équipes, qui contribue à renforcer nos capacités à localiser les suspects.

Il est nécessaire d'aller encore plus loin sur d'autres aspects de la coopération avec les Etats, afin d'accélérer nos enquêtes avec toute la rigueur nécessaire, partout où le Bureau est appelé à intervenir.

La vision de recentrer l'énergie et les compétences de notre Bureau pour assurer plus d'impact dans la prévention et la répression des crimes atroces s'appuie pour nous sur un déterminant fondamental, garant de l'efficacité. Le Bureau compte sur la coopération essentielle des Etats, des partenaires techniques, des organisations de la société civile.

La dynamique d'approfondissement de toutes les formes de coopération en appui à notre mandat est cruciale face aux multiples défis.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Notre doctrine de coopération et de complémentarité laisse un large espace de cohabitation possible entre la justice ordinaire des Etats, les Cours pénales spéciales et la CPI.

Je veux réitérer notre gratitude à tous les Etats, aux organisations de la société pour les excellentes contributions aux consultations sur notre document de politique générale sur la coopération et la complémentarité.

En partenariat avec tous les acteurs impliqués, des efforts de renforcement des capacités des justices nationales vont se poursuivre par l'optimisation continu de nos équipements technologiques. Ceci a facilité un traitement plus efficace et rapide des demandes de coopération croissantes reçues des Etats, et une meilleure gestion intégrée de nos propres besoins de coopération.

L'ambition d'intensifier notre soutien aux procédures nationales par le partage d'informations nécessite des ressources renforcées.

Excellences, Mesdames et Messieurs, je souhaite réitérer ici toute notre gratitude aux Etats qui ont généreusement contribué à nos initiatives en vue de doter le Bureau de ressources additionnelles face aux nombreuses et légitimes demandes de justice.

Là où les juridictions normalement compétentes n'ont pas les moyens d'agir, le Bureau cherchera les moyens pertinents pour mettre à disposition son expertise. Des sessions d'échanges de bonnes pratiques ont pu être organisées dans plusieurs pays grâce à la bonne coopération des Etats.

Toutes les possibilités seront explorées avec les Etats et les partenaires pour trouver des synergies nécessaires pour réduire le fossé de l'impunité des crimes de droit international et pour rendre la justice pertinente auprès des communautés les plus affectées.

Je vous remercie de votre attention.